

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Construction de l'autoroute 35

## **Route 133 interdite aux cyclistes et aux piétons à Pike River et à Saint-Armand**

**Sherbrooke, le 14 avril 2023.** – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable rappelle aux cyclistes et aux piétons que la route 133, entre la route 202 à Pike River et l'avenue Montgomery à Saint-Armand, leur est interdite, et ce, depuis avril 2022. Une zone de travaux sur la route 133, liée au chantier de construction de l'autoroute 35, fait en sorte que la cohabitation entre les véhicules et les cyclistes ou les piétons n'est pas possible. Cette interdiction se prolongera jusqu'à la fin de l'année 2023.

Le chantier de construction de l'autoroute 35 requiert une circulation à contresens sur la route 133, sur des voies de largeur réduite. Pour des raisons de sécurité, le Ministère ne peut autoriser la circulation des cyclistes ni des piétons sur cette portion de la route.

À la fin avril, des panneaux mobiles à messages variables seront réinstallés sur la route 133 à l'approche du chantier et dans les villes avoisinantes telles Venise-en-Québec et Bedford pour informer les cyclistes et les piétons avant qu'ils ne se dirigent vers la route 133.

Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours en consultant [Québec 511](#).

### **Liens connexes :**

- [Québec.ca/autoroute35](https://quebec.ca/autoroute35)

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

### **Pour renseignement :**

Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724